

Autoroutes du Sud de la France
Monsieur Julien THOMAS
Directeur Régional d'Exploitation AMP
BP 40037 - Lieu-dit « GAUSSENS »
47901 AGEN CEDEX 09

LANGON, le 26 JUIN 2023

Objet :
Négociation saison 2024 DRE
AMP

Monsieur le Directeur,

Suite à la 1ère réunion de négociation saison 2024 qui s'est tenue le 23 juin 2023, nous vous confirmons que la CFDT n'a rien contre le fait de négocier pour les 2 DRE CA & AMP qui fusionneront en 2024 ; cela nous paraît en effet cohérent. Aussi, afin de préparer au mieux la prochaine réunion qui se tiendra le 11 juillet, vous trouverez ci-dessous les revendications de la CFDT :

- ✓ Possibilité pour tous les salariés qui le souhaitent de pouvoir bénéficier de **3 semaines de congés consécutives sur la période juillet et août, soit 21 jours** de congés comportant 3 week-ends et cela quelle que soit la filière ou le statut. Comme évoqué lors de la réunion du 23 juin, nous insistons sur le fait que cette demande sera un premier préalable à notre éventuelle signature.
- ✓ Planifier 2 week-ends de repos par mois en juillet et août pour ceux qui ne posent pas de congés durant cette période.
- ✓ A minima un week-end complet de repos (samedi et dimanche) à la suite de 3 week-ends travaillés.
- ✓ Une répartition équitable des postes
- ✓ **Recruter des saisonniers** dans toutes les filières faisant l'objet de cette négociation, notamment au péage afin d'améliorer les conditions de travail des salariés sur cette période de forte activité.
- ✓ **Equilibrer au mieux les périodes vertes** et rouges sur les mêmes bases que celles négociées lors de l'accord saison 2023. Nous souhaitons que les mois de mai, juin et septembre soient majoritairement positionnés en périodes vertes.
- ✓ **Accorder la pose d'APA ou de récupération d'heures** durant les fortes périodes d'activité y compris en période estivale pour tous les services concernés.
- ✓ **Un calendrier de saison** (planification des activités) **pour les filières viabilité et GME en période estivale** afin d'anticiper le recrutement des saisonniers dans le but d'améliorer les conditions de travail de ces 2 filières fortement impactées par une activité soutenue lors des périodes de fort trafic.

- ✓ **Pour les missions terrain** au péage :
 - assurer des pauses fréquentes afin de réduire les expositions trop longues, aux gaz d'échappement comme aux fortes températures.
 - pourvoir les sites de suffisamment de matériel afin que la maintenance puisse se faire dans de bonnes conditions.

- ✓ **Concernant la Téléassistance**, faire en sorte de maintenir les socles prévus au niveau national et palier le plus rapidement possible aux éventuels problèmes techniques ou organisationnels qui pourraient engendrer des situations anxiogènes. Possibilité de pouvoir prendre des pauses supplémentaires en accord avec les managers locaux.

La CFDT est convaincue que cette négociation peut avancer sur ces bases, au plus près des attentes des salariés, et conforter ainsi sur ces 2 établissements, un dialogue social constructif.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, nos salutations distinguées. Pour la CFDT,
Fabrice BERGERY,

